

Place publique

Écrivez-nous à : forum2@l-echo.fr

Faire échec à la division commence par la discussion

FREDÉRIC SENAMAUD, MEMBRE DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DU PCF

L'intervention d'un Insoumis dans L'Echo d'hier, nécessite quelques précisions utiles :

1) La France Insoumise est bien un parti politique. Je tiens à la disposition de la France Insoumise le journal officiel de la République Française dans son édition du 2 février 2017. D'ailleurs, en quoi le fait de dire que « La France Insoumise » n'est pas un parti serait-il de nature à parer ce mouvement d'une vertu démocratique particulière ? Ou alors, serait-ce simplement une volonté de sortir de la tradition républicaine pour revenir à cette bonne vieille notion du parti guide, éclairant les masses ?

2) Le mode de désignation des candidats de la France Insoumise dans les circonscriptions a, affirme ce texte, permis à chaque citoyen de se présenter devant les assemblées citoyennes et ainsi de se rallier à son panache blanc. Que ne l'ont donc fait les représentants de l'ADS et du PCF ? Et bien tout simplement parce qu'en tant que formation politique le PCF a systématiquement reçu une fin de non-recevoir à toute demande de rencontre avec les représentants de la France Insoumise dans le cadre de ces élections législatives. Nous disposons même d'un mail interne de la France Insoumise adressé à ses militants : « Certains parmi vous sont sollicités par d'autres forces politiques. pour des

rencontres locales ou départementales à propos des législatives. Or comme nous l'avons initié à Lille, nous souhaitons faire des élections présidentielles et législatives une seule et même campagne nationale avec des candidats portant le même programme et autour d'une même identification. Pour toutes ces raisons, il n'est pas prévu de répondre à ces démarches ». Il n'est pas facile de discuter avec un hologramme. Plus grave, pourquoi la France Insoumise a-t-elle maintenu ses candidatures en face de députés communistes sortants ? Cette mise en concurrence là où il y a une possibilité de victoire ne lui pose-t-elle pas problème ? Souhaitelle la victoire de député-e-s anti austérité ou pas ? Pourquoi également des candidatures de la France Insoumise face à des candidats qui parrainent la candidature de Jean-Luc Mélenchon à la présidentielle ? Où est la cohérence ?

3) Les représentants du PCF ne peuvent que se rallier à la charte de la « France Insoumise » dont le contenu leur agrée forcément. Et bien, non, ce n'est pas le cas. Tout d'abord parce qu'elle est très peu exigeante dans bien des domaines (parité hommes/femmes, luttes contre les discriminations, engagement sur une nouvelle donne économique et fiscale quant à la répartition des richesses). Nous n'avons donc pas signé la charte pour des raisons politiques

de fond : la charte est une expérimentation d'un mouvement politique qui déjà se structure en parti politique, et nous ne souhaitons pas nous subordonner et encore moins nous dissoudre dedans. Nous sommes aussi en désaccord politique sur la perception des élus, de leur rôle, de leurs libertés. Nous respectons le choix de la FI, nous lui demandons de respecter le nôtre. Nous rappelons que « ENSEMBLE ! » et d'autres partagent cette position.

4) Enfin une dernière précision : le binôme constitué d'adhérents du PCF sur la troisième circonscription de la Haute Vienne n'a été ni désigné, ni validé par le PCF et ses adhérents. Ces candidats ne peuvent donc se prévaloir de représenter le PCF.

Notre volonté de discussion reste intacte. Notre engagement politique pour l'élection présidentielle est clair : nous soutenons la candidature de Jean-Luc Mélenchon. Le PCF n'a de leçon politique à recevoir de quiconque et a largement fait la preuve au fil des scrutins à donner des gages tangibles de rassemblement avec d'autres formations politiques. Nous souhaitons poursuivre dans ce sens et j'appelle chacune et chacun à faire preuve de cette capacité afin de se mobiliser contre la droite et l'extrême droite.